

Image not found or type unknown



Permis de conduire en turquie

Par **erhan68**, le **30/04/2009** à **16:06**

Bonjour,rnrnj'ai une question à propos de mon épouse qui est turque , elle est entrée en France le 23/08 /2008 rnrnje voulais savoir si elle pourrai partir en turquie avant le 23/09/2009 pour obtenir son permis de conduire ? rnrnMERCI POUR VOS R2PONSES

Par **citoyenalpha**, le **30/04/2009** à **22:18**

BonjourrnrnLe[s]résident[/s] étranger à 1 an pour échanger un permis délivré par un état non membre de l'UE. rnVotre femme étant entrée en France (donc résident suite à délivrance d'un titre de séjour) elle a jusqu'au 23/08/2008 pour pouvoir échanger un permis délivré par l'autorité turc même si ce permis est délivré moins d'un an avant la demande. rnrnRestant à votre disposition